

L'Anse-Saint-Jean, le 08 septembre 2014.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents : M. Anicet Gagné
Mme Nathalie Tremblay
M. Yvan Coté
M. Victor Boudreault
M. Graham Park
M. Éric Thibeault

359-2014

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée, appuyé.

360-2014

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 4 août 2014
 - 3.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 août 2014
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
 - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs d'août 2014
- 5. RENOUELEMENT DES PETITES CAISSES**
- 6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
 - 6.1 Participation à la rénovation du pont Achille Boudreault
 - 6.2 Participation financière pour l'activité King of the Rivers
- 7. ADMINISTRATION**
 - 7.1 Rapport financier août
 - 7.2 Adoption du règlement 14-302 décrétant un emprunt de 102 800\$ et des travaux pour le prolongement de la rue de Vébron et du réseau d'aqueduc municipal
- 8. TRAVAUX PUBLICS**
 - 8.1 Demande de rencontre avec les représentants du Ministère des Transport
 - 8.2 Cours de perfectionnement en salle - Inspecteur municipal
 - 8.3 Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau 2013
 - 8.4 Demande d'aide financière dans le cadre du programme PRIMEAU

9. URBANISME

- 9.1 Avis de motion Pour la modification du plan d'urbanisme et de sa réglementation pour faire suite à la révision du schéma d'aménagement de la MRC
- 9.2 Projet de construction - Dossier Monsieur Pierre Trottier
- 9.3 Achat de terrain - Dossier Monsieur Pascal Perron

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 10.1 MRC - Résolution pour la mise en commun des services en matière de Sécurité incendie

11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 11.1 Fonds Péribonka - Demande de la MFR du Fjord
- 11.2 Acquisition du terrain partie 54 rang 1 Canton Saint-Jean

12. VARIA

- 12.1 Acceptation des prévisions budgétaires 2014-2015 du Mont Édouard
- 12.2 Demande d'appui - COOP 4 TEMPS-
- 12.3 Demande participation financière pour l'école de musique du Bas-Saguenay

13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. FERMETURE DE LA SÉANCE

361-2014

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 AOÛT 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du 4 août 2014 soit accepté sans modification.

362-2014

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 AOÛT 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 août 2014 soit accepté sans modification.

363-2014

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS D'AOÛT 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer du mois de août 2014 au montant de 83 762.69\$ et des paiements directs au montant de 77 628.93\$, telle que déposées aux archives municipales sous la cote **207-120**.

364-2014

PARTICIPATION À LA RÉNOVATION DU PONT ACHILLE BOUDREAU

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de participer financièrement à la rénovation du pont Achille Boudreault sur la piste cyclable et d'acquérir 20 madriers pour un montant de 300\$

365-2014

PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR L'ACTIVITÉ KING OF THE RIVERS

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un montant de 465.56\$ à titre de participation financière de la municipalité pour l'activité de promotion de la Rivière Saint-Jean qui a eu lieu en juillet dernier

RAPPORT FINANCIER AOÛT

Le Secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport financier du mois d'août.

366-2014

ADOPTION DU RÈGLEMENT 14-302 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 102 800\$ ET DES TRAVAUX POUR LE PROLONGEMENT DE LA RUE DE VÉBRON ET DU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion pour le règlement 14-302 a été donné lors de la séance régulière du 5 mai dernier;

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement 14-302 décrétant un emprunt de 102 800\$ et des travaux pour le prolongement de la rue de Vébron et du réseau d'aqueduc municipal

367-2014

DEMANDE DE RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de demander une rencontre avec les représentants du Ministère des Transports pour leur faire part de différents dossiers touchant les voies publiques qui sont sous leur juridiction et la sécurité s'y rattachant.

368-2014

COURS DE PERFECTIONNEMENT EN SALLE - INSPECTEUR MUNICIPAL

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inspecteur municipal à participer au cours de perfectionnement à Alma le 26 novembre 2014 et de défrayer les coûts rattachés à cette activité.

369-2014

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU 2013

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter conformément à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, le rapport annuel de la gestion d'eau potable 2013 préparé par M. Robin Pelletier responsable du service d'eau potable de la municipalité et de déposer ledit rapport au gouvernement.

370-2014

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRIMEAU

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRIMEAU volet 1 afin de finaliser les études d'avant-projet et préparer les plans et devis dans le dossier d'assainissement des eaux

371-2014

AVIS DE MOTION CONCERNANT LA MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME ET DE SA RÉGLEMENTATION POUR FAIRE SUITE À LA RÉVISION DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT PAR LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

Avis de motion est donné par Monsieur Éric Thibeault que dans une assemblée ultérieure sera déposé un projet de règlement concernant : la modification du plan d'urbanisme et de sa réglementation pour faire suite à la révision du schéma d'aménagement par la MRC du Fjord-du-Saguenay.

372-2014

PROJET DE CONSTRUCTION - DOSSIER MONSIEUR PIERRE TROTTIER

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la construction d'un quatre unités sur le terrain donnant accès à la rue de la Canourgue tel qu'identifié sur le projet d'implantation et ce conditionnellement à

l'acquisition du terrain partie 57-1-4-16 et ce, à l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation régissant la construction dans ce secteur.

373-2014

ACHAT DE TERRAIN - DOSSIER MONSIEUR PASCAL PERRON

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité exerce son droit de premier refus et autoriser ainsi M. Perron à vendre le terrain no 34 à un tiers.

374-2014

MRC - RÉOLUTION POUR LA MISE EN COMMUN DES SERVICES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean participe aux travaux visant la mise en commun des services de sécurité incendie et qu'elle s'engage à fournir au comité mis en place à cette fin, toutes les informations nécessaires à ses travaux.

375-2014

FONDS PÉRIBONKA - DEMANDE DE LA MFR DU FJORD

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de la MFR du Fjord du Saguenay et d'octroyer le montant prévu au Fonds Péribonka 2014-2015 à la MFR du Fjord

376-2014

ACQUISITION DU TERRAIN PARTIE 54 RANG 1 CANTON SAINT-JEAN

CONSIDÉRANT QUE la coopérative Edouard'eau ne peut plus assurer le fonctionnement de la piscine à compter de 2014;

CONSIDÉRANT QUE l'acte de vente du lot 54 ptie 1 du Canton Saint-Jean entre la Municipalité de l'Anse-Saint-Jean et l'entreprise 9138-6847 Québec INC. fait état des obligations de l'acheteur et qu'au point 6.1 des obligations de l'acheteur il est indiqué qu'à défaut de pouvoir faire fonctionner la piscine, le terrain sera cédé à la Municipalité;

Il est proposé par, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers :

- D'acquérir de la coopérative Edouard'eau le terrain ayant comme description partie de lot 54 rang 1 Canton Saint-Jean d'une superficie de 5650.4 mètres carrés pour un montant de 14 000\$ qui sera pris au fond des parcs et terrains de jeux.
- De mandater Me Minier pour préparer les documents notariés concernant les transactions.
- D'autoriser le maire et le directeur général à signer les documents relatifs à cette transaction.

Le tout conditionnellement au respect par les créanciers d'Edouard'eau de l'entente convenue entre ceux-ci et la coopérative pour un montant de 0.30\$ pour 1.00\$ due et la cession préalable dudit terrain par 9138-6847 Québec Inc. à la coopérative Édouard'eau pour un dollar

377-2014

ACCEPTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014-2015 DU MONT ÉDOUARD

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt des prévisions budgétaires 2014-2015 du Mont Édouard avec des revenus de 739 024\$ et des dépenses de 696 083\$ tel que déposées au CA du Mont Édouard le 5 septembre 2014.

378-2014

DEMANDE D'APPUI - COOP 4 TEMPS

- CONSIDÉRANT que la scierie de Petit-Saguenay, propriété de la Coopérative de solidarité Valoribois, est fermée depuis plusieurs mois;
- CONSIDÉRANT que les difficultés économiques vécues par la Coopérative de solidarité Valoribois affectent également la Coop Quatre Temps, l'entreprise responsable de la récolte de bois;
- CONSIDÉRANT que ces deux entreprises comptent à elles seules pour 60 emplois dans le Bas-Saguenay et pour l'essentiel de la filière bois du secteur;
- CONSIDÉRANT que l'industrie forestière est un maillon important de l'économie du Bas-Saguenay et que celle-ci est réduite à néant en l'absence d'activités de sciage;
- CONSIDÉRANT que la scierie de Petit-Saguenay doit donc absolument être relancée afin de garantir la diversité économique, la création de richesse et le maintien en place de familles;
- CONSIDÉRANT qu'un partenariat est présentement en négociation entre la Coop Quatre Temps et un partenaire investisseur de la région de Québec pour la mise en place d'une nouvelle entreprise qui se portera acquéreur des actifs de la Coopérative de solidarité Valoribois et relancera les activités de la scierie de Petit-Saguenay;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean apporte son appui à la Coop Quatre Temps dans ses démarches de financement et s'engage à l'accompagner dans toutes ses démarches politiques;

QUE le conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean demande une rencontre d'urgence avec le député de Dubuc, M. Serge Simard, et le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Laurent Lessard, en présence des maires de L'Anse-Saint-Jean, Rivière-Éternité, Petit-Saguenay ainsi que des représentants de la Coop Quatre Temps.

379-2014

DEMANDE PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU BAS-SAGUENAY

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer une aide financière de 500\$ pour l'implantation d'une école de musique à l'Anse-Saint-Jean

RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers

PÉRIODE DE QUESTIONS

380-2014

FERMETURE DE LA SÉANCE

Propose la fermeture de la séance à 20h27

Monsieur Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

Monsieur Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».